

DEMANDE DE MISE EN PLACE

MÉCANISME DE RÉOLUTION DES DIFFICULTÉS LIÉES À LA TÂCHE

(ANNEXE 56 ET 8-13.00, 11-10.13 ET 13-10.16)

À L'ATTENTION DES MEMBRES DU COMITÉ

DATE :

DEMANDE DE RÉOLUTION DES DIFFICULTÉS FAITE PAR :

UNE ENSEIGNANTE OU UN ENSEIGNANT :

ÉTABLISSEMENT :

GROUPE D'ENSEIGNANTES ET D'ENSEIGNANTS :

NOM DE LA PERSONNE REPRÉSENTANTE DU GROUPE :

NOM DES AUTRES PERSONNES:

ÉTABLISSEMENT :

ÉNONCÉ DE LA PROBLÉMATIQUE INITIALE :

ÉNONCÉ DES DÉMARCHES FAITES ENTRE LA PERSONNE ENSEIGNANTE OU LE GROUPE D'ENSEIGNANTES ET D'ENSEIGNANTS ET DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT POUR RÉSOUDRE LA SITUATION :

NOM DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT :

ÉNONCÉ DE LA OU DES DIFFICULTÉS QUI PERSISTENT :

SIGNATURE DE LA PERSONNE ENSEIGNANTE OU DE LA PERSONNE REPRÉSENTANTE DU GROUPE D'ENSEIGNANTES ET D'ENSEIGNANTS :

NB : JOINDRE TOUT DOCUMENT PERTINENT AFIN D'AIDER LE CSDGS ET L'APL DANS LA RECHERCHE DE SOLUTION, PAR EXEMPLE : LA TÂCHE, LES PROPOSITIONS OU TOUS LES AUTRES DOCUMENTS QUE VOUS JUGEZ PERTINENTS.

SECTION À L'USAGE DU COMITÉ

DEMANDE REÇUE LE :

NUMÉRO ATTRIBUÉ À LA DEMANDE : 23-24-00